



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/22488*
12 avril 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 AVRIL 1991, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de me référer aux résolutions 687 (1991) et 689 (1991) du Conseil de sécurité, en date des 3 et 9 avril 1991 respectivement, dans lesquelles le Conseil a décidé d'établir la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït (MONUIK).

J'ai l'intention de procéder sans délai au déploiement de la MONUIK.

Ayant consulté les parties, je propose que la MONUIK soit composée de contingents des Etats Membres ci-après, qui se sont tous déclarés prêts en principe à détacher le personnel nécessaire : Argentine, Autriche, Bangladesh, Canada, Chili, Chine, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, Finlande, France, Ghana, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Kenya, Malaisie, Népal, Nigéria, Norvège, Pakistan, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Singapour, Suède, Thaïlande, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay et Venezuela. Le Gouvernement suisse m'a également fait savoir qu'il était prêt à contribuer à la MONUIK.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ce qui précède à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Javier PEREZ de CUELLAR

* Nouveau tirage pour raisons techniques.